



DÉFICIENCES COGNITIVES



Série de consultations sur l'accessibilité de Milieu de travail GC

RAPPORT PRÉLIMINAIRE – DÉFICIENCES COGNITIVES

DERNIÈRE MISE À JOUR : 7 AVRIL 2021

MINISTÈRE : GESTION DES LOCAUX ET SOLUTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL, SERVICES IMMOBILIERS, SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA



Table des matières

| | |
|--|----------|
| Introduction | 3 |
| Statistiques | 4 |
| MINISTÈRES PARTICIPANTS..... | 4 |
| RÉGIONS ET VILLES PARTICIPANTES | 5 |
| Commentaires | 6 |
| Milieux de travail actuels | 6 |
| POINTS POSITIFS | 6 |
| Horaires flexibles | 6 |
| Accès à de l'équipement ergonomique..... | 7 |
| Travail à la maison | 7 |
| ASPECTS NÉGATIFS | 7 |
| Trop de bruit..... | 7 |
| Incapacité à contrôler l'éclairage..... | 7 |
| Murs et tapis distrayants ou démoralisants..... | 8 |
| Manque de soutien ou de compréhension à l'égard des handicaps invisibles | 8 |
| Manque d'intimité | 8 |
| Styles de gestion stressants | 8 |
| MILIEUX DE TRAVAIL DE RÊVE..... | 10 |
| Horaires et lieux de travail flexibles | 10 |
| Éclairage réglable..... | 10 |
| Accès à des espaces tranquilles | 11 |
| Accès à de la technologie d'assistance | 11 |
| Obstacles potentiels..... | 11 |
| Salles de réunion..... | 12 |



| | |
|---|-----------|
| Mise en place des points de travail | 12 |
| Aires communes..... | 13 |
| Résumé de la rétroaction | 14 |

Introduction

La Série de consultations sur l'accessibilité de Milieu de travail GC a été créée dans le cadre du mandat du Centre d'innovation Milieu de travail GC qui est d'encourager le transfert de connaissances et l'innovation ainsi que d'élaborer de nouveaux concepts et outils pour le milieu de travail du gouvernement du Canada (GC), en collaboration avec les ministères et les organismes du GC, ainsi que des partenaires externes. La création de ce Centre fait suite à la priorité et à l'engagement du gouvernement du Canada en matière d'accessibilité, en partenariat avec des intervenants clés.

La Série de consultations sur l'accessibilité de Milieu de travail GC consiste en une série d'ateliers virtuels auxquels participent des personnes ayant divers types de handicaps (visibles et invisibles) afin de discuter de leurs besoins liés au milieu de travail et de les comprendre. Un total de 14 séances (sept en anglais et sept en français) a été organisé à l'origine ; en raison de la forte demande, des séances supplémentaires ont été ajoutées en fonction de certains handicaps. Dans le cadre de l'engagement et de la consultation des utilisateurs des lieux de travail, chaque séance abordera les obstacles existants et émergents ou potentiels rencontrés sur le lieu de travail concernant un type de handicap particulier, notamment les problèmes de mobilité, les déficiences cognitives, les troubles d'apprentissage, l'hypersensibilité environnementale, les déficiences visuelles, les déficiences auditives et la santé psychologique et mentale.

Deux séances auxquelles ont participé des personnes souffrant de troubles cognitifs — altérant la capacité à effectuer des tâches impliquant une fonction exécutive, telle que la planification et l'organisation, l'apprentissage de nouvelles connaissances, la communication et la mémoire, y compris l'autisme et le syndrome d'Asperger, le trouble déficitaire de l'attention et les troubles d'apprentissage — ont eu lieu le 30 septembre (en français) et le 7 octobre (en anglais). À la suite du succès de ces séances, deux nouvelles dates ont été fixées, toutes deux en anglais, soit le 21 janvier et le 11 février 2021.



Statistiques

Pour les séances consacrées aux déficiences cognitives qui se sont tenues respectivement le 30 septembre et le 7 octobre 2021 et le 21 janvier et le 11 février 2021.



MINISTÈRES PARTICIPANTS

- Affaires mondiales Canada
- Agence de la santé publique du Canada
- Agence des services frontaliers du Canada
- Agence du revenu du Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Anciens Combattants Canada
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
- Emploi et Développement social Canada
- Garde côtière canadienne
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Parcs Canada
- Pêches et Océans Canada
- Ressources naturelles Canada
- Santé Canada
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Sécurité publique Canada
- Services publics et Approvisionnement Canada
- Service Canada
- Services partagés Canada



RÉGIONS ET VILLES PARTICIPANTES

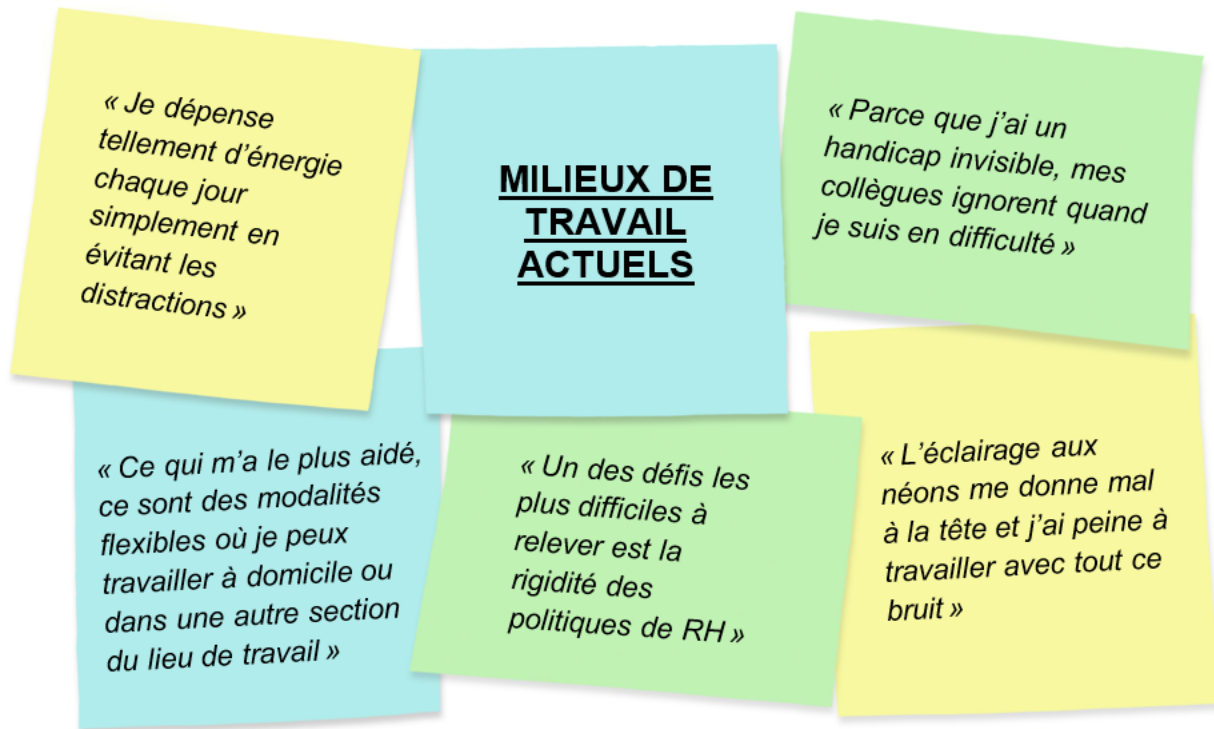
- **Secteur de la capitale nationale**
- **Atlantique** (Charlottetown, Halifax, Saint John)
- **Ouest** (Yellowknife, Edmonton)
- **Québec** (Shawinigan, Longueuil, Montréal et Sherbrooke)
- **Pacifique** (Victoria, Vancouver)
- **Ontario** (Toronto, St. Catharine, London, Sault Ste Marie)



Commentaires

MILIEUX DE TRAVAIL ACTUELS

Les participants ont été invités à faire part de leurs commentaires concernant leur lieu de travail actuel — les éléments qui conviennent et ceux qui ne conviennent pas — ainsi qu'à imaginer leur lieu de travail idéal. Ils ont également été interrogés sur ce à quoi pourrait ressembler un milieu de travail du GC et sur les obstacles potentiels dans certaines zones du lieu de travail.



POINTS POSITIFS

Interrogés à propos de leur lieu de travail actuel, les participants ont fait état de plusieurs points positifs communs.

Horaires flexibles

Plusieurs participants ont souligné qu'ils bénéficient actuellement de la souplesse des horaires qui leur permet de fixer eux-mêmes leurs heures de travail, plutôt que de leur imposer un



horaire classique de « 9 h à 17 h », et qui leur permet également de choisir à quel endroit travailler, que ce soit à la maison, au bureau ou ailleurs. Un participant a mentionné qu'il apprécie vraiment le fait de pouvoir faire du télétravail au besoin, car cela lui donne la possibilité de choisir où il préfère travailler en fonction de ses besoins de la journée.

Accès à de l'équipement ergonomique

Quelques participants ont indiqué que dans leur lieu de travail actuel, ils avaient facilement accès à du matériel tel que des bureaux à hauteur ajustable et des chaises ergonomiques, et ce sans devoir entreprendre un processus de mesures d'adaptation pour les obtenir.

Travail à la maison

Bien que les participants aient été interrogés au sujet de leur lieu de travail avant le début de la pandémie de COVID-19, plusieurs d'entre eux ont mentionné qu'ils aimaient travailler à leur domicile, et ce, depuis le début de la pandémie, puisque cela leur permettait de trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de contrôler eux-mêmes leur éclairage et d'être moins sujets aux distractions. Ils ont aussi aimé le fait de pouvoir se lever et bouger quand ils le désiraient, sans avoir à s'inquiéter de déranger leurs collègues. Une participante a déclaré espérer que davantage de portes s'ouvriront dans l'avenir en matière de mesures d'adaptation pour les personnes handicapées, maintenant que les gestionnaires ont constaté le succès remporté par le travail à domicile.

ASPECTS NÉGATIFS

En ce qui concerne les aspects négatifs de leur lieu de travail actuel, les participants ont énuméré plusieurs préoccupations communes.

Trop de bruit

La plainte la plus fréquemment formulée concerne le niveau de bruit ambiant dans les bureaux, en particulier dans les bureaux conçus selon le principe Milieu de travail 2.0. La plupart des participants disposent d'un casque d'écoute antibruit en guise de mesure d'adaptation, mais même avec ce type de casque, le niveau de bruit suscite beaucoup de frustration auprès des participants. Plusieurs participants ont mentionné qu'ils consacrent beaucoup de temps et d'énergie à tenter de résoudre le problème du bruit, ce qui signifie qu'ils ne sont pas en mesure d'accorder toute leur attention à leur travail.

Incapacité à contrôler l'éclairage

En outre, l'éclairage a été mentionné par la plupart des participants comme étant une préoccupation. L'éclairage artificiel ou fluorescent a causé à de nombreux participants des migraines ou des maux de tête qui ont perturbé leur vision et leur capacité de concentration.



Plusieurs participants ont mentionné que depuis qu'ils travaillent à la maison du fait de la pandémie de COVID-19, ils considèrent que la possibilité de contrôler eux-mêmes leur éclairage est très précieuse, car ils peuvent recourir à l'éclairage naturel, travailler dans des conditions de faible luminosité ou allumer et éteindre les lumières en fonction de leurs besoins.

Murs et tapis distrayants ou démoralisants

De nombreux participants ont mentionné qu'ils jugeaient les murs et les couleurs de peinture dérangeants, soit parce qu'ils étaient trop brillants et distrayants, soit parce qu'ils étaient trop fades et démoralisants. Ils ont fait savoir que cela les étourdissait ou leur donnait la nausée lorsqu'il y avait trop de motifs sur les tapis. Un participant a indiqué qu'il avait fréquenté un espace communautaire de travail où la couleur des murs était neutre et où l'on trouvait beaucoup de meubles et de tapis dont les couleurs étaient sourdes et calmes comme le bleu, le violet et le vert, et qu'il estimait que ces couleurs seraient moins distrayantes en milieu de travail.

Manque de soutien ou de compréhension à l'égard des handicaps invisibles

Plusieurs participants ont eu le sentiment que leurs collègues et leurs gestionnaires ignoraient ce qu'était leur handicap, car celui-ci était invisible. Ils estimaient que certains obstacles aux mesures d'adaptation étaient aggravés par la rigidité des politiques. Un participant a cité, à titre d'exemple, qu'il devait se rendre à son syndicat pour obtenir l'autorisation de travailler depuis son domicile malgré les multiples notes de son médecin à l'appui de cette demande. Un autre employé, qui désirait travailler au bureau, a précisé qu'on lui avait dit que les personnes vivant avec un handicap invisible n'avaient pas leur place dans le milieu de travail et qu'elles n'avaient qu'à travailler de la maison.

Manque d'intimité

De nombreux participants ont répondu que les aires ouvertes, comme les bureaux à plan ouvert du concept de Milieu de travail 2.0, présentaient certaines difficultés pour eux, car cela augmentait leur niveau d'anxiété et le nombre d'interruptions. Ils étaient également d'avis qu'ils ne pouvaient pas utiliser certaines de leurs technologies d'aide – comme les logiciels de reconnaissance vocale – dans de telles aires ouvertes sans déranger leurs collègues. Un participant a indiqué que, même s'il disposait d'un bureau assis-debout, il n'était pas en mesure de profiter de la fonction debout puisqu'il trouvait cela trop dérangeant de pouvoir voir tout ce qui se passe dans le bureau à aires ouvertes.

Styles de gestion stressants

Bon nombre de participants ont répondu que le fait d'avoir des gestionnaires ayant adopté un mode de microgestion – ceux qui, par exemple, appelaient leurs employés dont l'état sur Teams restait à « occupé » pendant longtemps pour s'assurer qu'ils travaillaient réellement ou ceux qui demandaient une raison chaque fois qu'un employé s'absentait de son bureau – avaient eu une incidence très négative sur eux. Ils avaient l'impression que ces gestionnaires épiaient chacun de leurs gestes, et cela a augmenté leur niveau de stress au travail. Les participants ont aussi mentionné que de nombreux gestionnaires semblaient davantage préoccupés par leur budget

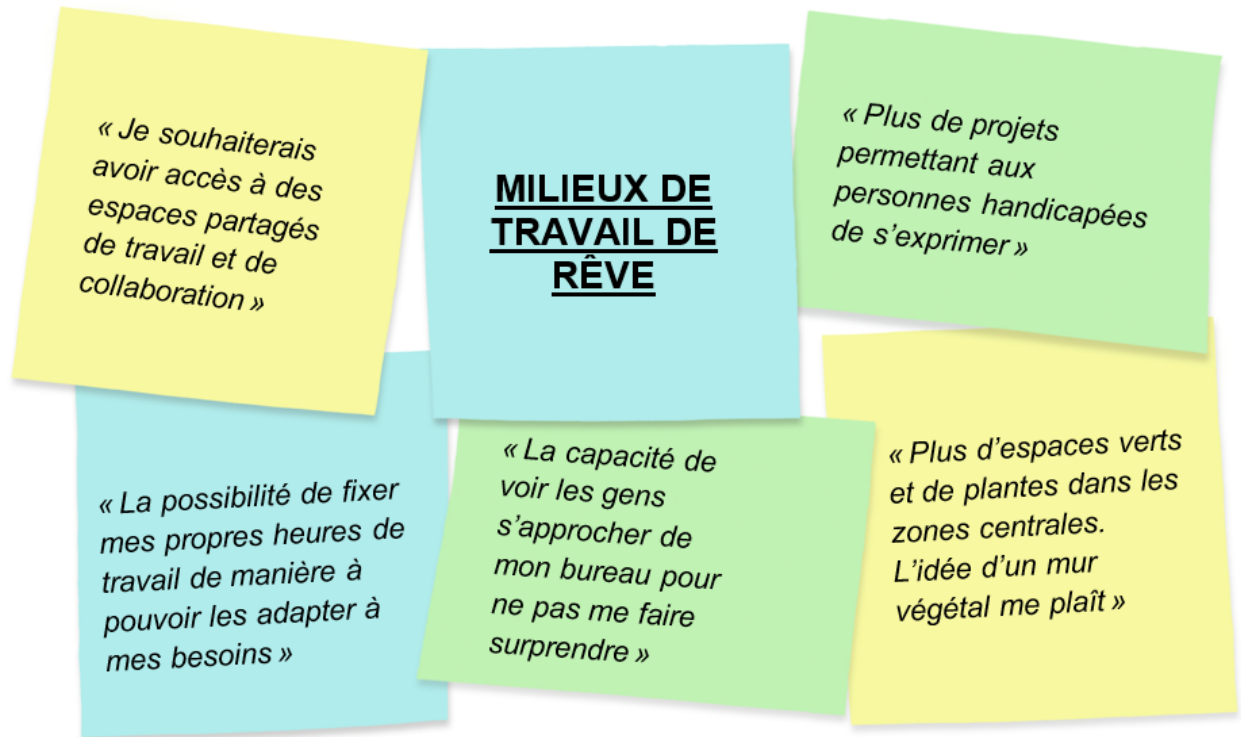


DÉFICIENCES COGNITIVES

que par ce dont les employés avaient réellement besoin pour faire leur travail. Un participant a mentionné que son gestionnaire donnait l'impression aux employés qu'ils en demandaient trop quand ils présentaient un billet de médecin en vue d'obtenir des mesures d'adaptation.



MILIEUX DE TRAVAIL DE RÊVE



Lorsqu'on les a interrogés sur la façon dont ils envisagent le lieu de travail de leurs rêves, les participants ont énuméré les améliorations pratiques qui leur permettraient d'en tirer profit.

Horaires et lieux de travail flexibles

Les participants souhaiteraient avoir la possibilité de travailler depuis leur domicile sans avoir à justifier cette décision, ainsi que la possibilité d'utiliser des espaces partagés de travail situés à proximité de leur domicile. Ils souhaiteraient également des horaires de travail flexibles pouvant être adaptés en fonction des maux de tête, de la fatigue et d'autres problèmes associés à leur handicap.

Éclairage réglable

Les participants réclamaient des bureaux équipés de lampes stratégiquement situées et réglables, donc à intensité variable et avec la possibilité de les éteindre complètement. Ils souhaiteraient également que la lumière naturelle soit privilégiée dans la mesure du possible, tout en précisant que si les salles de conférence vitrées laissent entrer une lumière naturelle, elles sont également source de distraction, car on peut voir tous les passants.



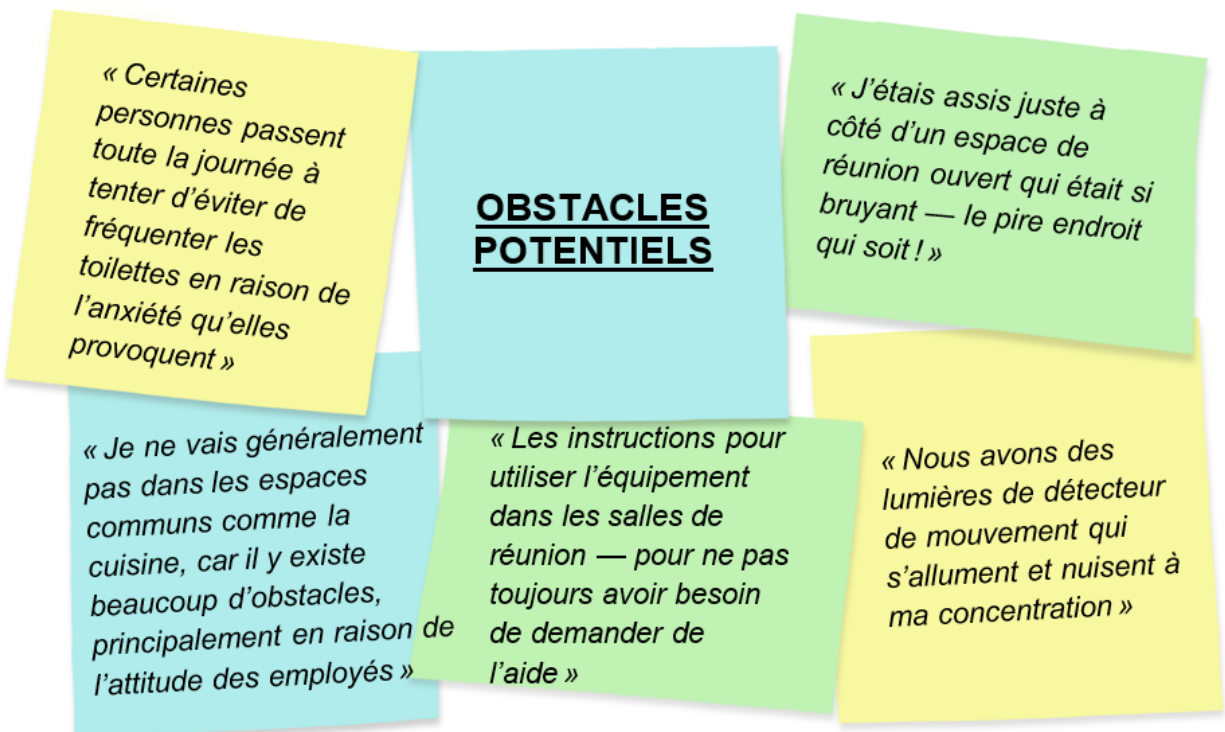
Accès à des espaces tranquilles

Les participants ont souligné l'importance d'avoir accès à des espaces calmes pour se concentrer, comme des bureaux ou des zones fermés pouvant être réservés, où le bruit et les distractions sont réduits au minimum et où ils peuvent choisir s'ils veulent être interrompus ou non. Plusieurs participants ont également mentionné qu'une salle de méditation ou une salle sensorielle serait utile.

Accès à de la technologie d'assistance

Les participants ont estimé que les technologies d'assistance, comme les bureaux et moniteurs réglables, les tableaux blancs ou les tableaux interactifs dans les salles de conférence, le sous-titrage codé disponible pour l'ensemble des réunions, l'utilisation de cartes d'accès plutôt que d'avoir à taper son nom pour des tâches telles que l'impression, et des casques d'écoute antibruit de bonne qualité, devraient être accessibles par défaut, au lieu de nécessiter une autorisation spéciale ou des mesures d'adaptation. Un participant a précisé que la technologie que les employés utilisent n'est pas prise en charge par le gouvernement du Canada et qu'il devrait y avoir un plus grand éventail de technologies et de programmes mis à la disposition des employés.

OBSTACLES POTENTIELS





Les participants ont été invités à donner leur avis concernant les obstacles dans les différents secteurs du lieu de travail, ainsi que leurs souhaits à cet égard. Certains obstacles communs ont été identifiés.

Salles de réunion

Les réunions et les salles de réunion ont souvent été mentionnées comme sites d'obstacles gênants au sein du bureau. Plusieurs participants ont éprouvé des difficultés à voir les écrans dans les salles de réunion, soulignant qu'ils étaient souvent petits et placés sur un côté, ce qui contraignait les participants à se pencher pour voir les présentations. Les salles de réunion dont les murs étaient vitrés se sont révélées très distrayantes, car on voyait passer les employés à l'extérieur de la salle. Plusieurs participants ont constaté que l'éclairage des salles de réunion était terriblement vif. Beaucoup d'entre eux ont eu du mal à utiliser l'équipement dans les salles de réunion, soit parce que la façon de l'utiliser n'était pas évidente, soit parce que les instructions étaient affichées sur un écran trop petit ou de couleur inappropriée pour leur permettre de voir distinctement. Des participants ont ajouté qu'il faudrait tenir compte de l'acoustique au moment de concevoir les salles de réunion, car certaines salles produisent de l'écho ou amplifient les sons.

Les participants ont suggéré la mise en place de grands écrans placés au centre pour que chacun puisse voir plus aisément les présentations. Ils ont également suggéré l'utilisation de murs sur lesquels on pourrait écrire ou encore de grands tableaux blancs destinés à la prise de notes pendant les séances de remue-méninges, puisqu'il est plus facile d'y accéder et de les voir que d'essayer de prendre des notes sur un seul appareil. Ils ont exprimé le souhait que les sous-titres et la langue des signes américaine soient utilisés lors des réunions réunissant l'ensemble du personnel, et que les présentations contiennent de gros caractères pour faciliter la lecture et pour assimiler l'information. Les participants ont suggéré que les salles de réunion soient dotées d'un éclairage à intensité variable permettant de régler l'éclairage pour assurer un certain confort. En ce qui concerne l'équipement des salles de réunion, les participants ont suggéré que les instructions soient accessibles à l'aide d'un code QR, ce qui éviterait d'encombrer la salle de panneaux. Certains participants ont mentionné que les instructions devraient comporter à la fois des images et des mots, car ils ont du mal à comprendre les directives ne contenant que des images.

Mise en place des points de travail

Les points de travail individuels sont un autre aspect qui, selon les participants, pourrait être grandement amélioré. Conformément à ce qui précède, l'éclairage au travail constituait un énorme problème pour la plupart des participants. Nombre d'entre eux n'appréciaient pas l'aménagement actuel de leur poste de travail, car il ne leur permet pas de voir les gens approcher, si bien qu'ils sont pris par surprise et ne sont pas préparés à l'interaction — compte tenu de leurs déficiences cognitives invisibles, la capacité d'être mentalement prêt à être interrompu est jugée très importante. L'impossibilité de choisir son propre point de travail déplaisait également aux participants, car ils trouvaient souvent que les points de travail qui leur étaient assignés se trouvaient dans des zones à forte circulation ou des zones trop bruyantes



pour qu'ils puissent se concentrer. Certains participants ont fait remarquer que certains points de travail étaient trop étroits pour qu'ils puissent y installer tout leur matériel ergonomique.

Les participants ont demandé s'il serait possible de prévoir une forme de signalisation indiquant « ne pas déranger » pour éviter que les gens ne s'approchent d'eux tandis qu'ils sont dans l'obligation de se concentrer – au moyen d'une signalisation à l'extérieur de leurs cubicules ou en aménageant des « aires de concentration » ou toute autre zone de travail privée et silencieuse qui leur permettrait de travailler sans être dérangés. Les participants ont souligné la nécessité de prévoir un éclairage réglable à leurs postes de travail et ont fait remarquer que si les employeurs envisageaient de fournir des casques d'écoute antibruit, ils devraient s'en procurer de bonne qualité. Ils ont également recommandé que chacun ait accès à du matériel ergonomique tel que des bureaux à hauteur ajustable, des moniteurs doubles, des fauteuils ergonomiques et des casques d'écoute antibruit par défaut, au lieu d'exiger que les employés bénéficient de mesures d'adaptation individuelles pour ces articles.

Aires communes

Les participants ont souligné la présence de nombreux obstacles dans les espaces communs tels que les toilettes, les cuisines et les salles d'impression et de stockage. De nombreuses personnes ont fait remarquer que les toilettes n'étaient généralement pas assez propres et qu'elles se sentaient obligées de les nettoyer avant de les utiliser, ce qui nécessitait un effort supplémentaire chaque fois qu'elles allaient à la toilette. De nombreux participants ont fortement déploré l'utilisation de toilettes dont les cabines étaient ouvertes vers le haut et vers le bas en raison du manque d'intimité et ont souvent évité de les utiliser au travail pour cette raison. En ce qui concerne les cuisines, les participants avaient le sentiment qu'elles n'étaient pas accessibles aux personnes désireuses de les utiliser, à la fois en raison d'obstacles physiques (comme des espaces encombrés par un trop grand nombre de tables et de chaises) et de barrières psychologiques et affectives (comme trop de bruit ou de personnes ignorant les handicaps invisibles). Dans les pièces telles que les salles d'impression et de stockage, les participants ont jugé que le désordre était une grande source de distraction — plusieurs ont souligné que les bureaux désordonnés des employés posaient également un problème.

Les participants ont recommandé de veiller à ce que les installations sanitaires soient nettoyées régulièrement et à ce qu'elles soient conçues de manière appropriée pour éviter tout problème comme le fait de placer les poubelles au-dessus des appareils de chauffage, les distributeurs de papier hygiénique situés dans des endroits peu pratiques et les robinets et les distributeurs à hauteur inaccessible. Ils ont également suggéré que les cabines de toilettes soient entièrement fermées, c'est-à-dire que les portes et les murs des cabines touchent au plancher et au plafond, afin de réduire l'anxiété liée à l'utilisation des toilettes publiques et d'assurer une plus grande intimité. En ce qui concerne les cuisines, les participants suggèrent de veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'espace pour se déplacer aisément et de prévoir une formation afin que les autres employés perçoivent davantage les handicaps invisibles. Quant à l'encombrement, il semble qu'il provienne en grande partie d'anciens employés ou locataires et il convient d'y remédier plutôt que de laisser les employés monopoliser l'espace.



Résumé de la rétroaction

| Symbole | Définition |
|---------|------------|
|---------|------------|



La coche verte signifie que ce point a été abordé par Milieu de travail GC.



Le tiret jaune signifie que ce point a été partiellement abordé par Milieu de travail GC.





Le X rouge signifie que ce point n'a pas été abordé par Milieu de travail GC.




L'astérisque sur fond bleu signifie que ce point n'est pas couvert par Milieu de travail GC.





| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---------------------------------------|--|----------------|-----------------------|
| Aucun choix de points de travail |  | SPAC – Équipe de Milieu de travail GC | <p>Les points de travail sont répartis de manière à OPTIMISER l'environnement de travail et reflètent les fonctions des organisations. Les points de travail ne sont pas attribués aux employés ni conçus expressément pour eux, mais plutôt en vue d'une fonctionnalité optimale du milieu de travail. Les utilisateurs sont libres de choisir l'environnement de travail qu'ils préfèrent.</p> <p>Pour plus de renseignements : Guide de conception du Milieu de travail GC – Partie 3 Développement de la conception, section 3.2</p> | Décembre 2020 | |
| Choix de points de travail disponibles uniquement à certaines heures (c'est-à-dire tôt le matin) |  | SPAC – Équipe de Milieu de travail GC | Compte tenu des leçons tirées de Milieu de travail 2.0, Milieu de travail GC est équipé d'un grand nombre de points de travail différents. Les utilisateurs ont la liberté de choisir leurs points de travail | Décembre 2020 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|----------------------------|---|---------------------------------------|---|----------------|-----------------------|
| | | | préférés et de les régler en fonction de leurs besoins et de leurs préférences. Comme tout le monde est différent, les utilisateurs doivent pouvoir trouver un point de travail qui leur convient. | | |
| | | | Dans certains services, il est également possible de réserver votre point de travail | | |
| Perte de vie privée |  | SPAC – Équipe de Milieu de travail GC | Concentration et refuge : La conception du Milieu de travail GC se concentre sur l'amélioration de l'accès à l'intimité visuelle et acoustique. En reconnaissant que tous les employés peuvent profiter d'un milieu qui favorise la concentration ou le repos, Milieu de travail GC est conçu pour appuyer tous les occupants. Pour plus de renseignements : Guide de conception du Milieu de travail GC, partie 2 – | Décembre 2020 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|--|--|----------------|-----------------------|
| | | | Principes de conception essentiels, section 2.4.2 | | |
| Trop de bruit |  | SPAC – Équipe de Milieu de travail GC | En tenant compte des leçons tirées de Milieu de travail 2.0, Milieu de travail GC est divisé en 3 zones distinctes : une zone tranquille, une zone de transition et une zone interactive. Les zones tranquilles et interactives sont généralement situées de part et d'autre d'un étage et sont composées de divers points de travail fermés ou ouverts. La zone de transition est celle qui permet aux deux autres de coexister. Pour plus de renseignements : Guide de conception du Milieu de travail GC – Partie 2 Principes clés de conception | Décembre 2020 | |
| Certains ne respectent pas les zones de silence |  | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Les zones tranquilles de Milieu de travail GC sont généralement bien indiquées. | Janvier 2021 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---------------------------|---|---|---|----------------|-----------------------|
| | | Équipes de projet de Milieu de travail GC, y compris la Gestion du changement | <p>Elles comprennent des espaces de travail ouverts, mais proposent aussi des espaces de travail fermés. Beaucoup de zones tranquilles ont une ambiance plus chaleureuse grâce aux tapis, aux surfaces de bois et à l'éclairage diffus qui donnent des indices qu'il s'agit d'une zone tranquille.</p> <p>Avant de passer à un Milieu de travail GC, beaucoup d'activités sont habituellement organisées pour aider les employés à comprendre les pratiques exemplaires dans le nouveau milieu de travail. La création d'un guide de l'étiquette par les employés et l'utilisation de rappels visuels peuvent aussi faire en sorte que chacun connaît les comportements attendus.</p> | | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|--|--|----------------|--|
| Les points de travail sont aménagés de manière à ce que les employés ne puissent pas voir les gens s'approcher de leur bureau | | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | <p>Milieu de travail GC propose une foule d'options pour tous les goûts. Un employé devrait pouvoir trouver de nombreuses options qui répondent à ses préférences; dans le cas présent, voir les gens qui s'approchent de leur point de travail.</p> <p>Toutefois, par suite de la rétroaction reçue, nous proposons qu'une pratique exemplaire serait d'inclure plus d'options d'espaces de travail fermés où les employés font face à la porte afin d'aider à résoudre ce problème (p. ex. salle favorisant la concentration où le bureau fait face à la porte).</p> <p>Des conseils d'accessibilité seront ajoutés au Guide de références techniques.</p> | Janvier 2021 | Ajouter des conseils d'accessibilité au Guide de références techniques (lancement en avril 2021) |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|--|---|----------------|---|
| | | | Pour de plus amples renseignements : Guide de références techniques de Milieu de travail GC. | | |
| Il n'est pas possible d'indiquer « ne pas déranger » lors de la réalisation d'un travail nécessitant de se concentrer | | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | <p>En règle générale, un employé voulant travailler en toute tranquillité dans un Milieu de travail GC choisirait probablement un point de travail dans la zone tranquille. Sa présence à cet endroit indiquerait que le travail qu'il fait lui demande de la concentration et qu'il ne veut pas être dérangé. Les employés peuvent aussi choisir un point de travail fermé (salle favorisant la concentration, étude, etc.) et être capables de fermer la porte.</p> <p>Si un employé préfère travailler dans une zone interactive ou de transition, quelques options pourraient indiquer qu'il ne</p> | Janvier 2021 | Ce sujet sera ajouté comme point de discussion éventuel d'une séance de remue-méninges faisant partie de la Communauté de pratique et d'intérêt sur l'accessibilité du Milieu de travail GC . |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|--|----------------|-----------------------|
| L'éclairage ne peut être réglé aux points de travail ou dans les salles de réunion | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC ET Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | veut pas être dérangé (casque d'écoute, affiche, etc.). Milieu de travail GC offre un éclairage direct pour différents points de travail. Il propose aussi l'ajout d'un éclairage d'accentuation pouvant être réglé par l'utilisateur. Des conseils d'accessibilité figurent dans le Guide de références techniques. | Janvier 2021 | |
| Manque de lumière naturelle | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC ET Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Milieu de travail GC offre des environnements ayant plus de lumière naturelle, et des vues sur l'extérieur afin de promouvoir la santé mentale et physique, et d'accroître la productivité. De tels environnements laissent entrer la lumière du jour afin de réduire le recours à l'éclairage artificiel. | Janvier 2021 | |




| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|--|----------------|-----------------------|
| L'éclairage fluorescent cause des maux de tête et une surstimulation | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC | L'éclairage fluorescent existe et est utilisé dans des édifices des secteurs privé et public depuis de nombreuses années. En cas de plaintes de maux de tête ou de surstimulation, on recommande de faire des vérifications en ce qui a trait à l'âge des systèmes, notamment leur conception et leur fonctionnement ainsi que le fonctionnement des lampes et des ballasts, pour que d'autres mesures d'amélioration puissent être prises pour corriger la situation. | Mars 2021 | |
| L'éclairage artificiel qui s'allume automatiquement selon le degré de lumière naturelle est dérangeant | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC | L'éclairage artificiel qui s'allume automatiquement pour conserver le niveau d'éclairage exigé par la réglementation satisfait, en général, les occupants des bureaux. Toutefois, dans les secteurs précis où cela pourrait être dérangeant, il est | Mars 2021 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|---|----------------|--|
| | | | possible de faire des vérifications pour proposer d'autres solutions qui atténueraient ce problème. | | |
| Les murs sont distrayants soit parce qu'ils sont de couleur trop vive, ou de couleur trop fade | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC ET Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Des conseils d'accessibilité seront ajoutés au Guide de références techniques. | Janvier 2021 | Ajouter des conseils d'accessibilité au Guide de références techniques (lancement en avril 2021) |
| Les motifs des tapis causent des étourdissements, car ils sont trop chargés | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC ET Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | L'exposition à des motifs répétés ainsi qu'à des couleurs répétées dans de forts contrastes peut déclencher des convulsions ou des étourdissements. Chez les personnes atteintes d'un trouble visuel ou cognitif, les forts contrastes de couleurs sont une bonne chose et sont utiles s'ils sont bien utilisés, surtout sur des affiches ou | Mars 2021 | Ajouter des conseils d'accessibilité au Guide de références techniques (lancement en avril 2021) |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|--|--|----------------|-----------------------|
| Les technologies d'aide comme les bureaux assis-debout, les moniteurs |  | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | <p>pour indiquer un chemin. Ceci étant dit, les espaces contenant trop de motifs peuvent être perturbants et désorientants. D'une certaine façon, il s'agit d'une sorte de pollution ou de mauvaise communication visuelle pour ces personnes.</p> <p>Un document ou une annexe sera produit(e) ultérieurement pour énumérer une série de diverses mesures accessibles à envisager.</p> <p>Des conseils d'accessibilité seront ajoutés au Guide de références techniques.</p> <p>Ils porteront notamment sur les tapis, mais aussi sur les revêtements muraux.</p> | Janvier 2021 | |




| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|--|--|----------------|-----------------------|
| réglables, les fauteuils ergonomiques et les casques d'écoute antibruit ne sont pas offerts sans demande spéciale en matière de mesures d'adaptation | | | faciliter l'utilisation), divers moniteurs réglables et différents modèles de fauteuils ergonomiques. Les employés doivent pouvoir trouver un point de travail qui répond à leurs besoins sans demande spéciale en matière de mesures d'adaptation. L'achat de casques d'écoute antibruit est à la charge du ministère. | | |
| L'emplacement des bureaux assis-debout n'a pas été bien planifié (p. ex. des employés se retrouvaient à regarder directement dans d'autres bureaux quand ils se tenaient debout ou leur bureau se trouvait au milieu de la pièce où tout le monde pouvait les | | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Milieu de travail GC offre une gamme d'options à tous les employés. Chaque employé devrait être en mesure de trouver quelques modèles qui lui conviennent. | Mars 2021 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|---|----------------|--|
| <p>voir quand ils se tenaient debout)</p> <p>Aucun sous-titrage codé ni interprétation de la langue des signes américaine ne sont généralement offerts lors des réunions</p> | | Directions des ressources humaines des ministères, Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) et peut-être Services partagés Canada (SPC) | | Janvier 2021 | <p>Transférer les résultats des consultations aux ministères, au BAEB et à SPC pour voir ce qu'ils font qui pourrait aider à résoudre le problème.</p> <p>Ce sujet sera ajouté comme point de discussion éventuel d'une séance de remue-méninges faisant partie de la Communauté de pratique et d'intérêt sur l'accessibilité du Milieu de travail GC.</p> |
| <p>Absence de salles sensorielles ou de plans d'eau dédiés à la détente</p> | | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Les salles sensorielles sont habituellement conçues en fonction des besoins d'une personne. Milieu de travail GC n'encourage pas la création de solution de design individuelle | Janvier 2021 | D'autres recherches doivent être menées. |





| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|--|---|----------------|-----------------------|
| | | | pour plusieurs raisons différentes. Un grand lieu de recueillement fermé pourrait être mis à la disposition des employés et être conçu de façon à devenir un endroit apaisant et simple doté de caractéristiques adaptables, comme des habillages de fenêtres, de l'éclairage coloré, une température et une intensité d'éclairage réglables et peut-être des sièges rembourrés et un pouf. | | |
| Nombre insuffisant de salles de méditation ou de salles favorisant la concentration |  | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Milieu de travail GC n'est pas un modèle universel, ce qui signifie que les ratios de points de travail et la répartition de ceux-ci pourraient être adaptés pour répondre aux besoins de l'organisation et pourraient être personnalisés en respectant une certaine marge standard. L'application d'une approche de conception axée sur l'utilisateur permet la mise en | Mars 2021 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|---|----------------|---|
| | | | œuvre d'un processus convenable pour la collecte d'information sur les exigences se basant sur les sondages auprès des utilisateurs. Ce processus génère ensuite la solution de conception idéale pour l'organisation. | | |
| Les salles de méditation sont disponibles seulement sur réservation et sont difficiles à obtenir | | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Il revient à l'organisation de décider si un système de réservation devrait être mis en place. Toutefois, nous recommandons fortement de ne pas exiger de réservations pour la majorité des coins de méditation et des cabines téléphoniques puisque les gens ont tendance à les utiliser de façon spontanée. | Mars 2021 | |
| La technologie susceptible d'aider (p. ex., le courriel vocal) | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti | | Janvier 2021 | Transférer les résultats des consultations aux ministères, au BAEB et |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|---|---|----------------|---|
| n'est pas utilisée ou même offerte | | (BAEB) et peut-être Services partagés Canada (SPC) | | | à SPC pour voir ce qu'ils font qui pourrait aider à résoudre le problème. |
| La circulation de l'air n'est pas adéquate, ce qui entraîne la formation d'air vicié |  | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC | L'aménagement des bureaux suivant le modèle de conception de Milieu de travail GC a tendance à éliminer le problème d'air vicié que l'on retrouve normalement dans les bureaux cloisonnés traditionnels. Les aménagements de bureaux plus ouverts de Milieu de travail GC amélioreraient ainsi les déplacements et la circulation d'air et empêcheraient l'accumulation d'air vicié causé par la stagnation de l'air. | Janvier 2021 | |
| Les casiers à clavier sont difficiles à utiliser pour les personnes |  | | Il est recommandé d'installer différents types de casiers pour accroître l'accessibilité du point de vue de la dextérité, de | | Ajouter des conseils d'accessibilité au Guide de références |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|-----|---|----------------|--|
| dyslexiques et celles ayant des troubles de la mémoire | | | la mobilité, de la capacité et des préférences personnelles. Il faut s'assurer d'offrir différentes caractéristiques intérieures et extérieures, notamment pour les poignées, les verrous et les crochets. Des conseils d'accessibilité seront ajoutés au Guide de références techniques. | | techniques (lancement en avril 2021). |
| Les casiers sans identifiant autre qu'un numéro peuvent être difficiles à reconnaître pour une personne atteinte d'un trouble cognitif | | | Dans les grands vestiaires, il faudrait ajouter un élément conceptuel permettant de différencier les casiers, comme un code de couleur ou des numéros sur les casiers. La quantité, la configuration et la taille des casiers ainsi que la stratégie de rangement partagé doivent être définies après avoir consulté les clients. Par conséquent, il | | Ajouter des conseils d'accessibilité au Guide de références techniques (lancement en avril 2021) |





| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|---|--|----------------------|---|
| | | | <p>revient aux clients de déterminer si les casiers doivent être assignés ou non.</p> <p>Si la stratégie choisie est celle des casiers non assignés, une personne pourrait tout de même facilement demander d'avoir un casier assigné dans ses mesures d'adaptation.</p> <p>Des conseils d'accessibilité seront ajoutés au Guide de références techniques.</p> | | |
| Délai d'obtention de la mesure d'adaptation | | <p>SPAC – Équipe de Milieu de travail GC</p> <p>ET</p> <p>Directions des ressources humaines des ministères</p> | <p>Milieu de travail GC supprime une partie de ce problème, car de nombreuses exigences sont déjà remplies dans l'espace (p. ex., bureaux réglables en hauteur, chaises ergonomiques). En intégrant l'accessibilité dès le début de la phase de conception, Milieu de travail GC favorise ensuite</p> | <p>Décembre 2020</p> | <p>Transférer les résultats des consultations aux ministères pour voir comment ils peuvent faciliter et accélérer les demandes d'accommodement.</p> |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|--|----------------|---|
| | | | un lieu de travail inclusif, équitable et adaptatif. | | |
| Les adaptations pour les handicaps non visibles sont plus difficiles à obtenir ou ne sont pas considérées automatiquement comme des handicaps visibles | | Directions des ressources humaines des ministères | | Décembre 2020 | Transférer les résultats des consultations aux ministères pour voir comment ils peuvent modifier la façon dont les demandes d'adaptation sont traitées. |
| Nécessité de toujours justifier les demandes d'adaptation | | Directions des ressources humaines des ministères | Les billets du médecin ou les évaluations ergonomiques sont souvent remises en question par les gestionnaires. | Décembre 2020 | Transférer les résultats des consultations aux ministères pour voir comment ils peuvent modifier la façon dont les demandes d'adaptation sont traitées. |
| Recrutement inclusif de personnes handicapées insuffisant | | Directions des ressources humaines | Ce n'est pas un problème réglé par Milieu de travail GC, mais le gouvernement du Canada s'efforce de recruter | Décembre 2020 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|--|----------------|--|
| | | | | | |
| | | | davantage de personnes handicapées d'ici 2025. | | |
| Aucune flexibilité pour travailler à domicile sans avoir à justifier |  | Directions des ressources humaines des ministères | La flexibilité est l'une des sept dimensions de Milieu de travail GC. La flexibilité permet aux employés de travailler là où ils seront le plus productifs pour les tâches qu'ils doivent accomplir, en tenant compte de leur horaire, de leurs préférences et de leurs besoins. Toutefois, chaque ministère a ses propres règles en matière de télétravail ou de travail à distance. En raison de la pandémie, les employés du gouvernement du Canada ont montré qu'il est possible d'être aussi productif à la maison qu'au bureau. | Décembre 2020 | |
| Les gestionnaires suivent les employés de tellement près que |  | Directions des ressources humaines des ministères | | Mars 2021 | Transférer les résultats des consultations aux ministères. |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|---|--|----------------|---|
| ceux-ci se sentent épiés | | | | | |
| La taille des toilettes – certaines sont trop grandes, d'autres trop petites, des tailles différentes pour des besoins différents | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC | Le BAEB fournira des renseignements. C'est très difficile à mettre en œuvre dans la plupart des installations existantes sans réduire le nombre de toilettes. Cela pourrait compromettre le nombre de toilettes par étage dans les édifices existants. | Décembre 2020 | Il convient d'en tenir compte dans les nouveaux édifices et, dans la mesure du possible, dans les grands aménagements et les améliorations de base des édifices. |
| Pas de distributeurs automatiques d'eau, de savon, de serviettes en papier | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC | Le BAEB fournira des renseignements. Travaux en cours en raison de la COVID. L'application peut varier en fonction du propriétaire de l'édifice et des ententes existantes. | Décembre 2020 | Dans la mesure du possible, l'idéal est de disposer de distributeurs automatiques à distance en position assise. |
| Les installations sanitaires ne sont pas propres | | SPAC – Centre national d'appels de service et secteur de service Gestion des immeubles et des installations | | Janvier 2021 | Transférer les résultats des consultations au Centre national d'appels de service et à la ligne de service de la Gestion des immeubles et des installations de SPAC pour voir si ou |






| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|--|----------------|---|
| Les cabines de toilette dont le haut et le bas sont ouverts provoquent de l'anxiété | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC | Les salles de bains à cabines multiples pour hommes/femmes dont le haut et le bas sont ouverts sont habituellement conçues ainsi pour accélérer la circulation d'air et l'évacuation de l'air vicié; les utilisateurs sont alors moins exposés à l'air vicié. Toutefois, l'utilisation de toilettes en cabine fermée accessibles à tous améliorera la situation en ce qui a trait à l'anxiété. | Janvier 2021 | comment ils peuvent régler le problème. |
| Les toilettes sont conçues de manière à ce que les déchets, le papier hygiénique, etc. se trouvent dans des endroits peu pratiques | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC | Les commodités des toilettes sont en train d'être revues par les équipes de gestion des installations du secteur de service Gestion des immeubles et des installations. L'objectif sera d'intégrer une technologie sans contact, et un examen de l'emplacement de | Janvier 2021 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|---|--|----------------|--|
| Des couloirs et des cuisines trop étroits ou encombrés | | Bureau de l'accessibilité de l'environnement bâti (BAEB) – SPAC ET Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | CSA B651-18, 5.1 La largeur des allées accessibles a augmenté. La largeur minimale d'une voie de circulation accessible est maintenant de 1700 mm et la largeur minimale des allées est de 1000 mm. Les portes sont maintenant de 850 mm. Augmentation du nombre de conceptions de Milieu de travail GC après la COVID. Des conseils d'accessibilité seront ajoutés au Guide de références techniques, notamment en ce qui concerne l'espace entre les tables et les chaises, entre les comptoirs et les tables, etc. | Décembre 2020 | Les nouveaux édifices, les nouvelles acquisitions d'espace et les projets d'aménagement intégreront des exigences actualisées dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre. Ajouter des conseils en matière d'accessibilité au Guide de références techniques (qui sera lancé en avril 2021) |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|--|---|---|----------------|--|
| | | | Pour plus de renseignements : Guide de références techniques du Milieu de vie GC | | |
| Les fours à micro-ondes devraient être répartis dans l'ensemble de la cuisine pour éviter les attroupements. |  | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Note déjà inscrite au Guide de références techniques : Au moins un four à micro-ondes devrait être placé à la hauteur du comptoir. Il est recommandé de l'installer sur une tablette coulissante. | Mars 2021 | |
| Les prises de la salle de réunion se trouvent au milieu de la table, et non près du bord |  | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC et possiblement le groupe des approvisionnements | Des recherches doivent être menées pour trouver les meilleures solutions. | Décembre 2020 | À la suite de la recherche, ajouter des conseils en matière d'accessibilité au Guide de références techniques (qui sera lancé en avril 2021) |
| Les salles de réunion dont les murs sont vitrés sont distrayantes car on peut voir les gens circuler |  | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Milieu de travail GC recommande l'installation de vitrage sur les salles fermées pour laisser pénétrer un maximum de lumière ainsi que la lumière du jour à la plaque de plancher afin de réduire le besoin de lumière artificielle durant les heures de clarté de pointe. Les environnements | Janvier 2021 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|---|---|--|---|----------------|---|
| | | | ayant plus de lumière naturelle et de vues à l'extérieur favorisent la santé mentale et physique, et augmentent la productivité. En outre, Milieu de travail GC propose un éventail de salles de réunion différentes. Par exemple, certaines sont dotées de verre givré, que certains employés pourraient préférer. | | |
| Dans les salles de réunion, l'écran est situé dans un coin plutôt qu'au centre | | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | | Janvier 2021 | Des conseils d'accessibilité seront ajoutés au Guide de références techniques (lancement en avril 2021) |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|--|---|----------------|---|
| Absence d'instructions écrites précises pour l'utilisation du matériel dans les salles de réunion | | Services partagés Canada (SPC) et directions générales de la TI des ministères | Comme pratique exemplaire au Centre pour l'innovation de Milieu de travail GC, des instructions écrites précises sont accessibles sur la page GCpédia du centre (à l'onglet FAQ) pour tout l'équipement de TI disponible dans le centre. Nous utilisons aussi la production d'affiches créées pour le centre afin d'indiquer certaines des instructions dans les salles de réunion. | Janvier 2021 | Transférer les résultats des consultations à SPC et aux directions de la TI des ministères pour voir à quoi ce qu'ils font qui pourrait aider à résoudre le problème. |
| L'acoustique des salles de réunion produit de l'écho ou amplifie les sons | | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | Normalement, les éléments acoustiques sont conçus pour absorber le son et minimiser les réverbérations. De nos jours, dans les aménagements modernes, les éléments acoustiques sont intégrés. | Mars 2021 | |



| Problème/obstacle soulevé | Déjà abordé par Milieu de travail GC ou autres? | BPR | Explication | Date du statut | Améliorations futures |
|--|---|--|---|----------------|-----------------------|
| Les conduites exposées et les réseaux de services publics peuvent être bruyants | | Équipe de Milieu de travail GC de SPAC | De nos jours, dans les aménagements modernes, les éléments acoustiques sont intégrés pour garantir l'absorption des sons et l'atténuation des réverbérations. | Mars 2021 | |